

Réponse de Madame Hamon

Véronique HAMON
56 rue Pasteur
76240 Le Mesnil-Esnard



A18 - GR - 018

A Monsieur le Président
Chambre Régionale des Comptes
21 rue Bouquet
CS 11110
76147 ROUEN cedex

Le 17 décembre 2018

Monsieur le Président,

Suite à la réception du rapport d'observations définitives relatif à la gestion du Centre Hospitalier Intercommunal d'Elbeuf-Louviers-Val de Reuil, je vous fais part des réponses que je souhaite apporter, en tant que directrice ayant exercé d'août 2014 à septembre 2018 dans cet établissement.

Concernant le 2^{ème} paragraphe, les surfaces affectées aux services administratifs comprenaient également des locaux techniques. Elles ont permis également de trouver des espaces dédiés aux usagers, avec l'espace des usagers et un lieu de culte multiconfessionnel. Malgré ces extensions, certains agents des services administratifs sont toujours à 4 ou 5 dans un même bureau, avec les nuisances que cela peut générer au quotidien.

L'extension de la chirurgie ambulatoire s'est substitué à l'extension de la maternité, qui était prévue mais dont l'activité a décliné, et ce en phase avec les orientations nationales sur le virage ambulatoire dans le cadre du plan ONDAM.

La totalité des salles de bain ne sera pas remise aux normes, car cela permet lors de la suractivité hivernale de doubler des chambres afin d'accueillir les patients souffrant notamment de grippe et d'infections respiratoires, sans déprogrammer massivement l'activité chirurgicale et médicale.

Le budget des équipements médicaux annoncé par le CHI ne concernait que l'opération Hôpital 2012, sans inclure le renouvellement annuel nécessaire au remplacement des équipements obsolètes ou imposé par les normes.

Effectivement, les aides d'Etat n'ont pas correspondu au projet initial avec une construction autorisée de 20 lits de Soins de suite et de réadaptation gériatriques, non financés en fonctionnement par la suite.

Malgré les efforts fournis par l'ensemble de ses équipes, le CHI d'Elbeuf-Louviers-Val de Reuil, se trouve confronté aux mêmes difficultés budgétaires que de nombreux établissements hospitaliers publics.

Des prévisions faites lors de la conception d'un projet et de son dossier financier ne peuvent tenir compte d'un contexte très évolutif sur les 10 années qui suivent, d'où un décalage entre résultats attendus et réalisés. La révision de l'utilisation des lits est très contrainte par la réponse aux besoins de la population dans le cadre du service public.

Concernant les achats, l'intégration dans les groupements d'achats a très fortement augmenté, dans un contexte où les coûts sont en croissance permanente.

Le groupement hospitalier de territoire permet de conforter le CHI dans son territoire du nord de l'Eure, de développer les sorties rapides vers les services de soins de suite des deux centres hospitaliers parties afin de mieux utiliser les lits de court séjour du CHI. Le développement de consultations avancées vers ces deux centres hospitaliers rend un réel service à la population.

La place du CHI et de son offre de soins aux populations vulnérables est reconnue dans ce rapport ainsi que son niveau de performance en chirurgie ambulatoire, ce qui conforte les équipes dans les prises en charge réalisées auprès des patients fragiles

Les axes de restructuration sont en cours d'élaboration, avec déjà une orientation majeure en gastro-entérologie avec le développement des endoscopies sous anesthésie générale afin de reprendre des parts de marchés aux cliniques rouennaises.

Concernant les principales recommandations, l'obligation de faire la correction de la surévaluation de la provision relative au compte épargne temps sur le personnel non médical a été réalisée sur l'exercice 2018.

Pour les autres recommandations, les surfaces excédentaires non utilisées sont limitées à une unité de 15 lits d'hospitalisation sur le site de Louviers, sachant qu'il n'est plus possible de créer des lits supplémentaires.

Le plan de retour à l'équilibre comporte certains éléments organisationnels qui restent à renforcer.

L'automatisation et la fiabilisation des processus de paye ont été réalisées, ainsi que la gestion des effectifs. La codification des actes fait également l'objet d'une nouvelle organisation par une centralisation débutée en 2018.

L'analyse de la moindre recette liée à la chirurgie est réalisée et est liée notamment à une baisse des tarifs et au départ de certains praticiens en cours de remplacement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Véronique HAMON